



Lancement de la démarche de réflexion éthique pour la Somme, l'Aisne et l'Oise

Amiens - Le 2 février 2023

PROTECTION
JURIDIQUE
DES MAJEURS
Hauts-de-France

À l'initiative de la Direction Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) des Hauts-de-France et avec le soutien technique du Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations (CREAI) des Hauts-de-France

Morale, éthique, de quoi parlons-nous ?

La **morale** s'interroge sur des grands principes : le bien, le mal, le juste, l'injuste. Elle est essentiellement « théorique ».

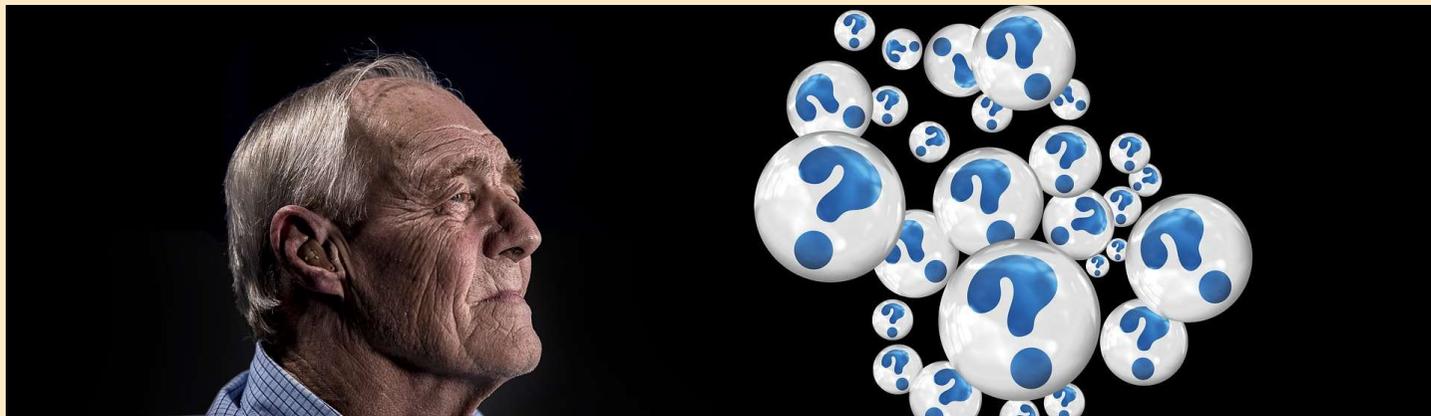
L'éthique a une dimension davantage **pratique**, même si elle s'inscrit également dans une réflexion et se rattache à des grands principes moraux. Le questionnement éthique intervient **lorsqu'une situation vient interroger nos principes, nos valeurs** et que **ce questionnement ne trouve pas de réponse dans les textes de loi**. Dans cette situation donnée, qu'est ce qu'il est « bien » de faire ? Qu'est-ce qui est « juste » ?

La réflexion éthique va alors consister à **comprendre** ce qui pose problème et à qui, pourquoi, quels principes/ quelles valeurs est-ce que cela bouscule, comment se positionner pour être au plus près de ces principes et valeurs ? Puis, à engager une **dynamique d'action** (et cela même si la situation est « terminée », par exemple en essayant d'en retirer des enseignements).

Nous n'avons pas tous les principes et valeurs. Certains nous sont **personnels** et sont liés à notre éducation et notre parcours.

D'autres sont liés à notre parcours et notre culture **professionnelle** (on parle parfois *d'éthique professionnelle* pour faire référence à des principes et valeurs réputés partagés par une profession).

Les personnes sous mesures de protection sont susceptibles de rencontrer de **nombreux intervenants** issus de cultures professionnelles différentes (du médical, du social, de la justice, etc.). Il se peut ainsi que nos visions soient différentes. Comment, alors, rester cohérent et mettre en œuvre ensemble la volonté de la personne protégée, défendre ses intérêts ?



Un groupe de réflexion éthique, pourquoi faire ?

- **Favoriser l'interconnaissance** et ainsi réduire les incompréhensions liées à nos différentes valeurs, nos différents principes d'action, qu'ils soient individuels et/ou professionnels
- **Enrichir sa pratique**, en bénéficiant de l'expérience acquise par les autres au travers des situations qui les ont questionnés
- **Enrichir les pratiques collectives** en contribuant à trouver des solutions sur certaines situations ou à tirer profit de questionnements passés (en élaborant des recommandations par exemple)

In fine, pour le bénéfice des personnes protégées

Le Groupe Régional de Réflexion Éthique

- Le Groupe Régional de Réflexion Ethique sur la Protection des Majeurs du Nord-Pas-de-Calais a été créé en 2012 dans le but de porter des réflexions d'ordre éthique à partir de l'analyse de situations concrètes pour lesquelles une décision a été prise (situation « à froid »)
- Le groupe cherche les éléments, les principes d'action dans la situation qui peuvent s'opposer (tension éthique), de voir et comprendre les éléments du contexte afin de parvenir à l'intérêt supérieur de la personne
- Les échanges permettent ainsi de mettre en avant des points anguleux de la protection juridique, non résolus par la loi



D'autres exemples d'initiatives autour de l'éthique

Dans le champ de la PJM

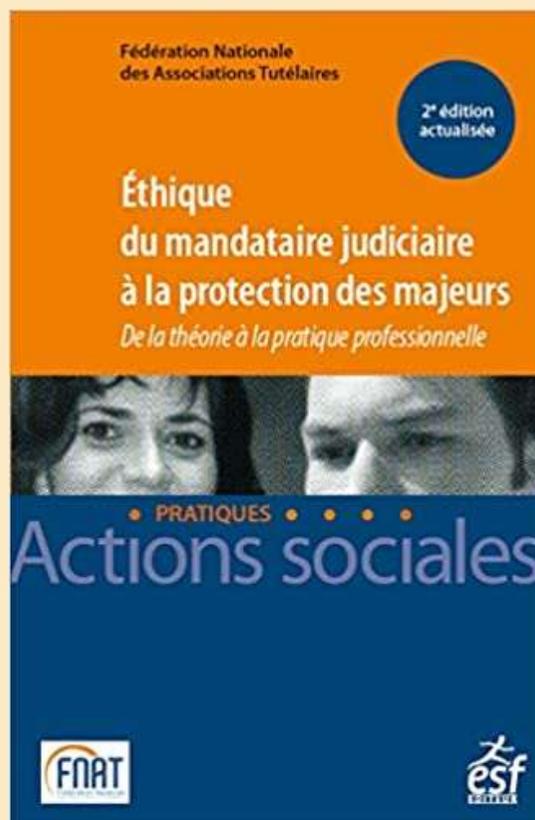
- La FNAT (Fédération nationale des Associations Tutélares) a engagé un travail sur l'éthique depuis 2015 pour promouvoir l'éthique dans l'exercice de la mesure de protection judiciaire des majeurs et la mise en place de démarches éthiques structurées au sein des service mandataires
 - Groupe de Réflexion Ethique, propose une réflexion et des outils méthodologiques avec l'appui d'un cabinet → Thématique annuelle avec synthèse dans un Cahier.
 - Organisation de colloques et formations
 - Parution d'un ouvrage « Ethique du mandataire judiciaire à la protection des majeurs – De la théorie à la pratique professionnelle » (2^{ème} édition Juin 2020)



1^{er} Cahier du Groupe de Réflexion Ethique de la FNAT, publié en Mars 2020



Ethique du mandataire judiciaire à la protection des majeurs –
De la théorie à la pratique professionnelle »



Dans d'autres domaines - professionnels et universitaires

- **Groupes d'analyses de pratiques à l'échelle d'associations**, de groupements, etc.
→ Peut-être une piste pour faire face à l'ensemble des demandes d'entrées dans le groupe de réflexion
- « **Débriefings éthiques pour étudiants en santé** » portés par l'espace de réflexion éthique HDF, « A partir du récit d'expériences cliniques, les participants cherchent à dégager ensemble les enjeux et les notions d'éthique qui y sont rattachées. En fonction des thèmes soulevés et des désirs des participants, on prolonge la réflexion d'une séance sur l'autre par l'étude d'une sélection de textes et éventuellement l'élaboration d'une synthèse. »
- **Séminaires** co-portés par les universités, avec volets pratiques autour de situations et volets théoriques
- Intégrations de modules sur l'éthique dans les diplômes universitaires



Des initiatives avec un public plus large

- Méthodes de « **croisement des savoirs** », « **débats mouvants** » élaborés par ATD Quart-Monde
- La méthode « des prismes » proposée par l'Espace Régional d'Ethique HDF

Après avoir présenté la question posée aux participants, on les amène à réfléchir en deux grandes phases à réaliser par les participants qui se déclinent chacune en plusieurs étapes.

La phase dite **d'élaboration de messages courts – verbatim** par les participants. La réunion se déroule en trois étapes :

(a) **Enumération des personnages impliqués** dans le problème puis choix des personnages à étudier ;

(b) **Adressage de messages court (verbatim via SMS)** pour ces personnages en exprimant pour chacun d'eux si on répond positivement à la question posée, ce qui peut être bénéfiques (avantages)⁶, puis ce qui peut être risques (complications/désavantages)⁷ et enfin ce qui paraît être des dérives⁸.

(c) Il est proposé ensuite **d'évaluer tous ces messages** par les participants (travail personnel) et les grouper en ensembles et sous-ensembles (travail de groupe).

La phase **d'élaboration des préconisations**. Chacun devra tenter de se décaler de son propre enjeu pour répondre aux messages exprimés par le groupe tout en se disant qu'il ne sait pas la place qu'il aura en fin de compte à la fin de la discussion.



Et nous ?

Comment imaginez-vous ce groupe ?

Quels sont vos besoins ? Quelles sont envies ?

Quels liens avec notre schéma régional ?

Cf. FA 21 et la proposition de
s'appuyer sur les SISTF pour
la réflexion autour de
situations rencontrées



FICHE ACTION N°21

Créer une dynamique éthique dans l'Aisne, la Somme et l'Oise

PILOTE DE L'ACTION :
DRCS/DREETS



2021
2025



CREAI

Magistrats

Médecins

MJPM des trois
exercices

Universitaires

Services ISTF

Partenaires



Suivi :
Évaluation annuelle
dans le cadre du
comité de suivi



Indicateur :
NOMBRE et profils des
participants au groupe de
travail, aux rencontres

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier des acteurs intéressés pour s'engager dans une dynamique de réflexion éthique.
- Définir une méthodologie propre à ces 3 départements.

DESCRIPTIF DES ACTIONS

- Définir une méthode de recensement des acteurs intéressés (par exemple par un questionnaire),
- Composer un groupe de travail dédié à l'éthique, qui aura pour objectif d'expérimenter et définir les modalités d'organisation d'un groupe de réflexion éthique à l'échelle de l'ex-Picardie (méthodologie, composition etc.). Celui-ci pourra s'appuyer sur les SISTF qui ont identifié des situations soulevant des questions éthiques,
- Organiser une présentation des travaux du groupe de réflexion éthique Nord - Pas-de-Calais.

